

Des visites à domicile pour lutter contre la précarité énergétique

Dans son étude « la précarité énergétique » menée en 2020, le ministère de la transition écologique estime qu'un ménage français sur dix souffre de précarité énergétique. Cela signifie que ces personnes ont des difficultés à « disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'habitat ». Un chiffre qui a certainement augmenté suite à la crise énergétique que nous traversons ces dernières années.

Sont concernés les ménages qui rencontrent régulièrement des difficultés à honorer leurs factures d'énergie et d'eau ainsi que ceux qui se plaignent de souffrir du froid chez eux, à cause d'une mauvaise performance thermique de leur logement ou de la vétusté de leurs systèmes de chauffage. Une situation exacerbée par la flambée des coûts de l'énergie de ces dernières années !

Les conséquences de la précarité énergétique sont multiples : privations sur des budgets comme l'alimentation ou l'éducation, dégradation du bâti, problèmes de santé, risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone, dégradation des relations avec le bailleur, isolement, etc.

Pour venir en aide à ces ménages, il existe divers accompagnements socio-techniques, comme les visites eau énergie, mises en place par une quarantaine de collectivités en France, dont le conseil départemental du Finistère. Pour en bénéficier, il faut être locataire ou propriétaire occupant et être éligible au plafond dérogatoire du fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Les ménages peuvent alors bénéficier gratuitement d'un diagnostic technique incluant l'appréciation du bâti, l'analyse et conseils sur les équipements et questionnement sur les habitudes de consommation pour trouver des solutions personnalisées durables et adaptées. Selon les besoins, ils peuvent aussi recevoir des petits équipements, comme des rideaux isolants, mousseurs, bas de porte, ampoules LED, ou parfois même des subventions complémentaires pour le renouvellement d'équipements ou des travaux d'amélioration du logement.

Pour plus d'information les ménages concernés peuvent se renseigner auprès des CDAS du territoire ou des agences locales de l'énergie et du climat, qui sont habilitées à réaliser ces visites. Les parents, les proches, les voisins ou encore les associations d'aide aux personnes en difficulté peuvent aussi être de précieux donneurs d'alerte.

[A lire aussi, le portrait que nous avons consacré à Nolwenn Ragel, chargée de mission précarité énergétique chez Heol, qui effectue justement des visites à domicile.](#)

HEOL, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Morlaix, œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .